



Conseil économique et social

Distr. générale
5 février 2026

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique Huitième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation

Addis-Abeba (hybride), 26 et 27 avril 2026

Note conceptuelle

I. Historique et mandat

1. Le Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation a été créé en application de la résolution 961 (LI) adoptée le 15 mai 2018 par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, dans laquelle la Conférence avait appelé la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à prendre, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et d'autres partenaires, toutes les mesures nécessaires pour organiser sur une base régulière un forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation comme contribution aux travaux du Forum régional africain pour le développement durable.

2. C'est comme suite à cet appel qu'a été organisé, en 2019, le premier Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation, censé servir de plateforme consultative régionale majeure pour le partage des connaissances, l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques nationales, régionales et internationales, la création de partenariats et le lancement d'initiatives et de programmes transformateurs et innovants. Les principaux produits du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation éclairent les travaux du Forum régional africain pour le développement ainsi que du forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, établi en application du Programme de développement durable à l'horizon 2030¹.

3. Depuis 2019, le forum est devenu un événement annuel majeur qui garantit que la science et la technologie occupent une place centrale dans les politiques et stratégies de développement du continent. Le forum s'est tenu pour la première fois au Maroc, puis au Zimbabwe, au Congo, au Rwanda, au Niger, en Éthiopie et en Ouganda, dans cet ordre.

4. En 2026, le Forum sera organisé par la CEA, en collaboration avec plusieurs organisations, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Union africaine et le Département des sciences, de la technologie et de l'innovation du Gouvernement sud-africain. Des contributions supplémentaires seront apportées par la Société africaine de recherche sur les matériaux, la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, le Consortium africain d'ingénierie biomédicale, l'Union européenne et le pays hôte, l'Éthiopie. Les participants au huitième Forum aborderont les aspects essentiels des performances en matière de science, de technologie et d'innovation et exploreront les moyens par lesquels ces trois outils peuvent catalyser la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier les objectifs 6, 7, 9, 11 et 17, qui sont les domaines prioritaires du Forum régional africain pour le développement durable en 2026.

5. Bien que l'accent soit mis sur les objectifs généraux, plusieurs des cinq objectifs sélectionnés qui seront examinés en 2026 comportent des cibles spécifiques pour

¹ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.



lesquelles la science, la technologie et l'innovation jouent un rôle central. Par exemple, l'objectif 6, cible 6.a, concerne le renforcement des capacités en matière de collecte de l'eau, de dessalement, d'efficacité hydrique, de traitement des eaux usées, de recyclage et de technologies de réutilisation ; l'objectif 7, cible 7.a, est axé sur le renforcement de la coopération internationale afin de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies dans le domaine des énergies propres ; et plusieurs cibles de l'objectif 9 concernent l'amélioration des infrastructures de recherche et de technologie. Dans l'ensemble des 17 objectifs, il est reconnu que les pays doivent renforcer leurs capacités scientifiques, technologiques et industrielles afin de mettre au point, d'obtenir et d'appliquer des technologies dans le cadre de leurs efforts pour réaliser leurs aspirations en matière de développement.

6. Le Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation offre donc aux États et à leurs partenaires une tribune pour évaluer leurs performances en matière de renforcement de la collaboration et des partenariats internationaux ; pour renforcer les capacités afin de mettre au point et d'exploiter les technologies permettant de répondre aux aspirations en matière de développement ; et pour partager des données d'expérience sur les technologies et innovations de pointe et émergentes. Il offre également l'occasion de présenter les nouvelles tendances en matière de technologie et d'innovation, d'encourager les compétences techniques et entrepreneuriales chez les jeunes Africains et de forger des partenariats durables. C'est dans cet esprit qu'un camp d'entraînement à l'innovation pour les jeunes et un concours d'innovation ont été organisés dans le cadre du Forum. Le camp d'entraînement attire des jeunes de tout le continent et d'ailleurs qui viennent collaborer à la conception et à l'élaboration de solutions novatrices et se familiariser avec des technologies nouvelles porteuses de transformation, telles que le prototypage rapide et l'impression 3D, la génomique, la robotique, l'intelligence artificielle et les nanotechnologies, ainsi qu'avec des notions, des compétences et des pratiques relatives à l'entrepreneuriat.

II. Science, technologie et innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable

7. Les applications ciblées de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique favorisent les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable grâce à des modèles évolutifs : par exemple, un système national de livraison par drone au Rwanda a révolutionné la logistique médicale ; la majorité des nouveaux raccordements solaires hors réseau ont été rendus possibles au Kenya grâce à l'intégration des services financiers mobiles ; un immense complexe solaire renforce le potentiel de production d'électricité renouvelable et d'hydrogène vert au Maroc ; et les capacités d'observation de la Terre de l'Agence spatiale africaine améliorent la gestion du climat et des ressources à travers le continent.

8. En s'appuyant sur ses centres d'excellence en intelligence artificielle, cybersécurité et enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, ainsi qu'en soutenant les programmes nationaux d'identité numérique et l'agriculture intelligente, la CEA joue un rôle crucial consistant à aider ses membres à exploiter la science, la technologie et l'innovation afin de stimuler la transformation numérique et de faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. En outre, la CEA aide ses membres à promouvoir l'innovation, notamment par le biais des laboratoires de recherche et d'innovation Origin, qui commercialisent les brevets universitaires, et de l'Alliance pour les universités entrepreneuriales en Afrique, dont l'objectif est de réformer l'enseignement supérieur afin de former des entrepreneurs et de soutenir la création d'un million de start-up.

9. Enfin, la CEA organise le Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation ainsi que d'autres événements sur des thèmes connexes. Les participants au huitième Forum procéderont à un examen approfondi des objectifs de développement durable qui seront au centre du forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2026 et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063.

10. Des disparités importantes persistent en Afrique dans la réalisation de l'objectif 6, qui consiste à garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous et à assurer une gestion durable de ces ressources. Malgré les vastes réserves naturelles d'eau du continent, les estimations officielles indiquent que plus de 400 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et que plus de 700 millions restent sans accès à des services d'assainissement gérés de manière sûre². Pour combler ce déficit, il faut développer de manière stratégique l'innovation et les capacités techniques. Plus précisément, les progrès réalisés dans les domaines de la purification, du stockage, de la récupération des eaux usées et du dessalement sont essentiels pour garantir l'efficacité et la sécurité à long terme de l'approvisionnement en eau. Certains pays de la région, en particulier en Afrique du Nord, ont toutefois réalisé des progrès significatifs. Le Rwanda est un pays pionnier en matière de gestion intégrée des ressources en eau : entre 2017 et 2023, il a presque doublé son taux de mise en œuvre, passant de 35 à 68 %, et a mis en place des cadres de coopération transfrontalière solides pour ses cours d'eau, ses lacs et ses aquifères afin de les protéger contre la dégradation de l'environnement et l'érosion³. Le Ghana a réalisé des progrès considérables, 87,7 % de sa population ayant accès à des services d'approvisionnement en eau de base en 2021⁴. En 2025, environ 70 % de la population zambienne avait accès à des sources d'eau améliorées⁵.

11. La réalisation de l'objectif 7, qui vise à garantir l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous, reste un défi en Afrique, où près de 600 millions de personnes vivent sans électricité et où celles qui y ont accès sont confrontées à de nombreuses heures de coupures de courant et à des factures d'électricité élevées⁶. Disposant de 60 % des meilleures ressources solaires mondiales, l'Afrique pourrait surmonter les obstacles traditionnels liés à l'approvisionnement centralisé en électricité en opérant une transition vers un modèle privilégiant les énergies renouvelables⁷. Les projets d'hydrogène vert à grande échelle en Namibie et le passage révolutionnaire aux mini-réseaux solaires promettent d'apporter une énergie propre aux ménages ruraux à faibles revenus et aux communautés isolées pour lesquels le raccordement aux réseaux nationaux est actuellement trop coûteux. Des investissements importants dans la recherche, le développement et le déploiement des énergies renouvelables n'en restent pas moins indispensables pour garantir l'accès à une énergie propre pour tous.

12. Les progrès réalisés en Afrique dans le cadre de l'objectif 9, qui consiste à mettre en place des infrastructures résilientes, à promouvoir une industrialisation inclusive et durable et à encourager l'innovation, ont été mitigés, avec des avancées significatives en matière de connectivité, mais des retards importants dans le secteur manufacturier et la recherche-développement. En pourcentage du produit intérieur brut, les dépenses consacrées à la recherche-développement restent dans la plupart des pays africains bien inférieures à 1 %, l'objectif fixé par l'Union africaine, et en dessous de la moyenne mondiale de 2,2 %⁸. En ce qui concerne le développement industriel, la part de la valeur ajoutée manufacturière de haute technologie en Afrique subsaharienne n'était que de 16,40 % en 2022⁹. Les zones économiques spéciales et les pôles d'innovation, qui se développent rapidement à travers le continent et qui attirent des entreprises de haute technologie dans des domaines tels que l'aérospatiale, l'automobile et les technologies vertes et numériques, pourraient toutefois stimuler la recherche-développement et l'acquisition de technologies.

² Union africaine, « ECOSOC to hold pre-summit on the 2026 AU theme of the year », 5 février 2026. Disponible à l'adresse <https://ecosoc.au.int/en/news/updates/2026-02-05/pre-summit-2026-au-theme-year>.

³ Nations Unies, « Rwanda », SDG 6 Country Acceleration Case Study (2025).

⁴ Sanitation and Water for All, « Ghana: country overview », document établi pour la réunion des ministres du secteur, Jakarta, mai 2022. Disponible à l'adresse www.sanitationandwaterforall.org/sites/default/files/2022-07/2022%20Country%20Overview_Ghana.pdf.

⁵ Zambie, Ministère du développement hydraulique et de l'assainissement, « Input for UN Water Conference 2026 interactive dialogues (contributing to Africa's common position on water and sanitation) » (Lusaka, 2025).

⁶ Agence internationale de l'énergie (AIE), Africa Energy Outlook 2022: World Energy Outlook Special Report (Paris, 2022).

⁷ Ibid.

⁸ Nations Unies, CEA, « Vers la réalisation de la recommandation de l'Union africaine tendant à consacrer 1 % du PIB à la recherche-développement », note d'orientation de la CEA, no ECA/18/004 (Addis-Abeba, 2018).

⁹ Voir A/80/81-E/2025/62, paragraphe 91.

13. En ce qui concerne l'objectif 11, qui vise à rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables, l'Afrique est le continent qui connaît l'urbanisation la plus rapide, avec une croissance significative dans les domaines de la santé, de l'éducation, des transports et des infrastructures technologiques numériques, qui rend les villes de la région sûres, compétitives et agréables à vivre. Cependant, environ 53,6 % de la population urbaine en Afrique subsaharienne vit dans des quartiers informels où les logements sont inadéquats et les services de base insuffisants¹⁰. La technologie peut contribuer à améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance des habitants des quartiers informels. Par exemple, l'initiative « Digital Transport for Africa » vise à révolutionner les transports publics dans les villes africaines grâce à l'utilisation de données ouvertes et à l'innovation numérique¹¹. En outre, il est possible de mettre la technologie au service des efforts environnementaux, en utilisant l'intelligence artificielle et l'imagerie satellite pour développer des programmes de reboisement rentables. Un projet numérique de suivi des arbres en Sierra Leone et le développement de corridors verts en Afrique du Sud, entre autres exemples, démontrent le pouvoir de la numérisation dans la protection de la biodiversité et l'autonomisation des communautés locales¹².

14. Les progrès accomplis en Afrique pour atteindre l'objectif 17, qui consiste à renforcer les moyens de mise en œuvre et à redynamiser le Partenariat mondial pour le développement durable, ont été inégaux. Bien que les collaborations en matière de recherche-développement entre l'Afrique et le reste du monde restent bien plus nombreuses que celles au sein du continent, la part de la région dans les collaborations internationales en matière de recherche et dans les alliances industrielles reste très faible. La mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, en particulier ses protocoles sur le commerce numérique et les droits de propriété intellectuelle, pourrait contribuer à stimuler les partenariats et à favoriser les collaborations en matière de recherche entre les États africains.

III. Thème

15. Le huitième Forum aura pour thème : « Réaliser des progrès vers la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 grâce à des actions transformatrices et coordonnées dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation numérique ». Ce thème complète celui de la douzième session du Forum régional africain pour le développement durable, intitulé « Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et l'Agenda 2063 ».

IV. Objectifs

16. Le huitième Forum a pour objectif général d'assurer le suivi au niveau régional des initiatives adoptées lors des Forums précédents, notamment d'examiner les progrès accomplis dans le cadre des objectifs 6, 7, 9, 11 et 17, afin de déterminer les mécanismes et les mesures que les pays peuvent mettre en œuvre pour intensifier leurs actions, faciliter l'apprentissage entre pairs et proposer des solutions transformatrices permettant d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations et objectifs énoncés dans l'Agenda 2063. Les participants devraient :

- a) Assurer le suivi et l'examen au niveau régional de la mise en œuvre des messages clés et des recommandations qui ont été adoptés lors du précédent Forum ;
- b) Partager des données d'expérience, des approches, des bonnes pratiques et des enseignements à retenir, afin d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ;
- c) Recenser les possibilités à exploiter, les lacunes à combler et les problèmes

¹⁰ Programme des Nations Unies pour les établissements humains, « L'Assemblée des Nations Unies pour l'habitat adopte un plan stratégique 2026-2029 visant à promouvoir un logement adéquat pour tous », 30 mai 2025.

¹¹ Voir <https://digitaltransport4africa.org/>.

¹² Voir <https://earthshotprize.org/winners-finalists/freetown-the-treetown/>.

à résoudre dans le domaine technologique, ainsi que les vides institutionnels, afin de stimuler l'innovation et le développement ;

d) Définir des mécanismes réalistes de collaboration et renforcer les partenariats régionaux et internationaux ainsi que les investissements dans la science, la technologie et l'innovation, afin d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes.

V. Format

17. Le huitième Forum ce qui suit :

a) Au moins deux tables rondes de haut niveau et deux groupes de discussion, réunissant des hauts fonctionnaires, des représentants du système des Nations Unies, des dirigeants du secteur privé, des recteurs d'université et des directeurs de recherche, ainsi que des acteurs du secteur technologique, qui se concentreront sur des questions générales et transversales et des thèmes stratégiques, notamment les possibilités et les leviers de transformation, les partenariats et les actions visant à faire progresser les objectifs examinés par le Forum régional africain pour le développement durable ;

b) Au moins cinq tables rondes consacrées à chacun des objectifs examinés, afin d'évaluer la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, ainsi que les mesures nécessaires pour amplifier leur impact ;

c) Des séances de présentation des technologies et des innovations mises au point par les grandes entreprises, les instituts de recherche-développement, les start-ups, les pôles d'innovation et d'autres entités ;

d) Des séances et manifestations spéciales organisées par la CEA et ses partenaires, destinées à éclairer les travaux du Forum.

VI. Produits escomptés

18. Le huitième Forum devrait générer les produits suivants :

a) Le rapport du huitième Forum, destiné à éclairer les travaux du Forum régional africain pour le développement durable et du forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable ;

b) Les textes issus des séances et manifestations spéciales ;

c) Des lignes directrices générales sur des initiatives spéciales, telles que les laboratoires de recherche et d'innovation Origin et l'Alliance des universités entrepreneuriales en Afrique, ainsi que sur l'essor de ces initiatives.

VII. Résultats escomptés

19. Le huitième Forum est spécialement conçu pour stimuler la diffusion de la technologie et de l'innovation ainsi que l'intensification des politiques et des opérations nécessaires pour accélérer la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation à la réalisation du Programme 2030. En particulier, les principaux résultats tangibles et intangibles du Forum seront les suivants :

a) Mise en place de partenariats et d'accords de collaboration entre les universités africaines et leurs partenaires d'Afrique et d'ailleurs ;

b) Plateformes d'échange d'informations entre les partenaires publics et privés sur la recherche, les financements, les innovations et les institutions afin d'accélérer le transfert de technologies ;

c) Occasions de présenter des technologies à fort impact, des innovateurs, des entreprises et des institutions de recherche-développement qui contribuent de manière considérable au développement.

VIII. Participants

20. Le Forum réunira des représentants de tous les États africains Membres de l'Organisation des Nations Unies et ceux de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, des communautés économiques régionales, de la société civile, d'organisations du monde des affaires et d'associations professionnelles, d'institutions universitaires et de recherche, d'entités du système des Nations Unies et d'autres acteurs internationaux.

IX. Langues de travail

21. Les travaux du Forum se dérouleront en anglais et en français et bénéficieront de services d'interprétation simultanée dans les deux langues.

X. Dates et lieu

22. Le huitième Forum se tiendra au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba les 26 et 27 avril 2026.

XI. Personnes à contacter

23. Pour plus d'informations, veuillez contacter Afework Temtime, économiste, et Asfaw Yitna, assistant de recherche, au sein de la Division de la technologie, de l'innovation, de la connectivité et du développement des infrastructures de la CEA, respectivement à l'adresse temtimea@un.org et yitna@un.org.
